

DEPARTEMENT DE L'EURE
CANTON DE COINMÉLLES

EPAIGNES



Membres en exercice : 19

Membres présents : 16

Membres qui ont délibéré : 16

DELIBERATION

L'an deux mil vingt et un, le trente septembre à 19 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie D'EPAIGNES sous la présidence de Mme LEBLANC Marie-Paule, maire.

Etaient Présents, Mesdames et Messieurs : LEBLANC, VILLEY, LEGAY, FRANCOIS, PLAZIAT, CARON, COIGNARD A, FAYEULLE, COIGNARD C, DUTILLEUL, MOREIRA-CORREIA, HUMBERT, RIVOUAL, LAVIGNE et DETUNE.

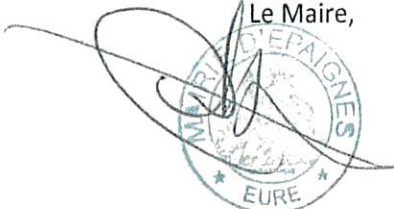
Absents excusés : Madame MIX et Messieurs MORIN et LUSIAUX

Secrétaire : Madame FAYEULLE

Projet de zonage d'assainissement des eaux usées communales

Concernant le projet de zonage d'assainissement des eaux usées, il est nécessaire que le conseil municipal délibère.

Après délibéré, les conseillers municipaux approuvent le projet de zonage d'assainissement des eaux usées.

Le Maire,


Marie Paule LEBLANC

Pour copie conforme
Date de convocation
23 septembre 2021
Date affichage
7 octobre 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212702187-20210930-2021-080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2021

Affichage : 07/10/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

